



Droit à la participation aux bénéfices

Par **titine93**, le **11/03/2014** à **19:01**

BONJOUR

Le 13 JUILLET 2012 j'ai eu un accident de trajet en allant à mon travail, à ce jour je n'ai pas repris

mon travail, je suis en AT (Affection Longue Durée)

Ai je le droit à ma participation de l'année 2013.

Merci de me répondre, car je suis perdue avec toutes ses lois.

Cordialement. titine93